



Trahison sur Twitter

Par Samanthadu3131

Bonjour,

aucune réponse pour le moment - 1 vue

Sur twitter je me suis confié en dm à une association au sujet de mon époux . elles ont été tout lui raconter et même capturer mes messages et lui ont donner . est ce que je déposer plainte contre ces dernières ? Dû coups l'avocate de mon époux m'a contacté . Puis je attaquer ces personnes ?

Merci.

Par yapasdequoi

Bonjour

Si vous voulez des échanges couverts par la confidentialité ne choisissez pas internet.

Par Samanthadu3131

Soit. Que puis je faire contre ses personnes ?

Par yapasdequoi

Les bloquer et ne plus communiquer avec elles.

Prenez plus de précautions avant de confier des informations confidentielles.